

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2021 du lotissement « Les Réages de la Muette » d'AUTRUY SUR JUINE

Comme chaque année, l'assemblée délibérante locale doit voter les documents budgétaires pour l'exercice en cours et pour l'exercice précédent.

La loi NOTRE impose aux communes de joindre aux documents budgétaires une note de présentation ; cette dernière est disponible sur le site internet de la commune : www.autrui-sur-juine.fr

La date limite de vote du Compte Administratif est fixée comme suit :

- en vertu de l'article L 1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif, après transmission du compte de gestion établi par le comptable au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice. Habituellement, le conseil municipal arrête, lors de la même séance, tant le compte administratif que le compte de gestion et ce vote doit avoir lieu avant le 30 juin ;
- le compte administratif doit être transmis à l'autorité préfectorale au plus tard 15 jours après le délai limite du 30 juin fixé pour son adoption (art. L 1612-13 du CGCT).

Les modalités de vote du compte administratif : En application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire (ou le président de séance) en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut ni présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif ni participer au vote.

Le Compte administratif 2020 a été voté le 24 Mars 2022, sous la présidence de Madame Bernadette DORAT, la doyenne.

La section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Terrains à aménager	7 593.00 €	Vente de terrains – Lot 4	63 300.00 €
Total dépenses réelles	7 593.00 €	Total recettes réelles	63 300.00 €
Opérations d'ordre	30 475.88 €	Opérations d'ordre	24 699.49 €
Total général	38 068.88 €	Total général	87 999.49 €

La section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		Total recettes réelles	0.00 €
Opérations d'ordre	24 699.49 €	Opérations d'ordre	30 475.88 €
Total général	24 699.49 €	Total général	30 475.88 €

A noter que sur les 6 lots que compte le lotissement, deux ont été vendus sur l'année 2018, un en 2019, un en 2020 et 1 en 2021.

Enfin, pour conclure, le Conseil Municipal, constate, en fonctionnement, un résultat de clôture de l'exercice 2021 de 225 380.44 € (compte tenu du résultat de clôture de l'exercice 2020 de 175 449.83 € et du résultat de l'exercice) et un déficit d'investissement de 24 699.49 € (compte tenu du résultat de clôture de 2020, un déficit de 30 475.88 € et du déficit de l'exercice + 5 776.39 €)

Fait à AUTRUY SUR JUINE, le 24 Mars 2022

Le Maire,



Christophe GUERTON

La doyenne,



Bernadette DORAT

